



Québec, le 10 juin 2015

Monsieur Carl Tremblay
Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
3950, boulevard Harvey, 3e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6

**Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean (question du DQ23 du 10 juin 2015)**

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires, vous adresse la question suivante :

Dans son analyse de l'étude des impacts sur l'environnement, les diverses réponses du MERN ne présentent pas d'analyse ou de discussion pour ce qui concerne le dimensionnement de la fosse et les divers aspects liés à la stabilité (aspects géotechniques) de la mine à ciel ouvert, comme on en trouve pour les haldes à stériles et le parc à résidus.

Est-ce que le MERN a procédé à l'analyse de cet aspect de l'étude? Si tel est le cas, il faudrait déposer les divers avis reliés à cette analyse. S'il n'y a pas eu d'analyse, il faudrait nous en donner les raisons.

La commission souhaite recevoir la réponse d'ici le **12 juin 2015** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission